



## **Syndicat Local Pénitentiaire des Surveillant(e)s Et Surveillant(e)s brigadiers Non-Gradé(e)s**

**Centre Pénitentiaire  
d'Orléans-Saran**

affilié à la Fédération  
Générale  
Autonome des  
Fonctionnaires

# **ATTAQUE A L'ARME BLANCHE !**

Ce mercredi matin, l'établissement a failli connaître un évènement similaire à celui qu'a subi le CD de Châteaudun en mars dernier. Vers 08h45, au gymnase, c'est un véritable guet-apens dont a été victime un détenu. Avec une arme blanche de confection artisanale, un autre détenu l'a poignardé au niveau du cou, occasionnant une entaille de 12 cm et au niveau du bras, provoquant une entaille de 7 cm.

L'arme avait été confectionnée à l'aide de lames de rasoir, de morceaux de miroir, d'un CD cassé, d'un échantillon de drap en guise de manche.

Sans l'intervention rapide des collègues présents, les conséquences auraient été dramatiques. Puisqu'à l'arrivée des renforts, l'agresseur a pu être maîtrisé malgré le fait qu'il tenait toujours son arme à la main. L'un des deux moniteurs de sport a d'ailleurs été blessé à la main.

Constatant l'ampleur de la situation, des lettres de félicitations, à minima, seraient les bienvenues pour l'ensemble des intervenants. Le SPS attend d'ailleurs toujours les récompenses pour les surveillants qui ont contribué à la gestion délicate du détenu sur les toits du CDH le 2 juillet dernier.

Le SPS alerte la Direction sur l'intérêt de garder ce genre de détenu présentant des troubles du comportement, récidiviste et condamné jusqu'en 2034 dans les murs de la MAH2 !

Le SPS félicite les agents présents pour leurs sang-froid face à cette situation.

Le SPS espère un transfert de ce détenu dans une structure adaptée à son profil.

Le bureau local, le 21/07/2022.

**Vive le syndicat 100% surveillant(e)s !**

Site Internet : <http://www.sps-penitentiaire.fr>